



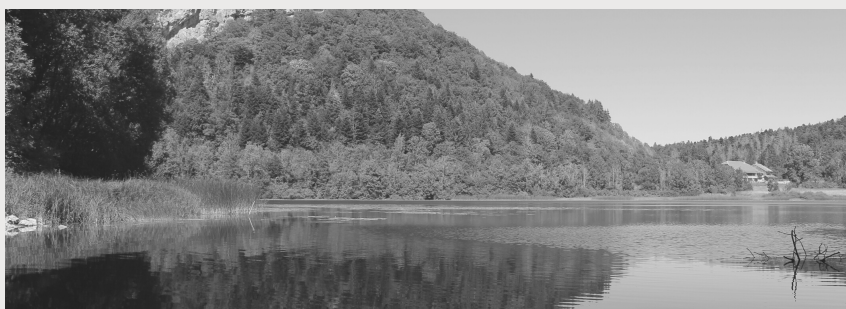
L'HÉRIA

La publication de la commune de Villards-d'Héria

MAIRIE
1 RUE LEON CLERC 39260 VILLARDS
D'HERIA
TEL 03 84 42 03 85
SECRETARIAT@VILLARDSDHERIA.FR

SITE INTERNET
www.villardsdheria.fr
Page Facebook
Commune de Villards
d'Héria
Twitter @Villardsdheria

SOMMAIRE	
1-	INTRODUCTION
2-	FINANCES
3-	OPERATIONS EN COURS
4-	OPERATIONS A VENIR
5-	BREVES
6-7	RETROSPECTIVE
8	DIVERS



Mesdames, Messieurs,
Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

La saison estivale débute enfin !

La grisaille et le froid ont laissé place au soleil. La nature est belle et donne envie de profiter de multiples activités extérieures. Jardinage, promenades et barbecues sont d'actualité. Et pour plus de moments de convivialité en famille, entre amis ou voisins, pourquoi pas une partie de pétanque? Le terrain est à votre disposition et prêt à vous accueillir.

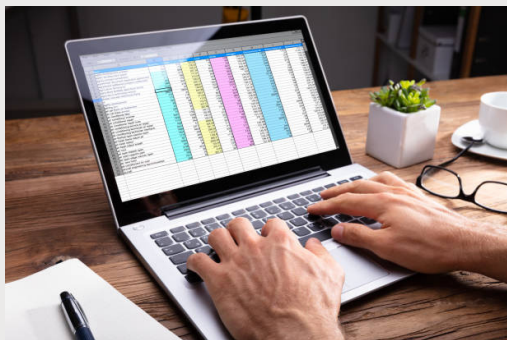
Et pour ceux qui souhaitent se mettre au bricolage, nous avons le plaisir de vous annoncer le démarrage de notre premier chantier participatif.

Toute aide sera la bienvenue, vous trouverez dans ce bulletin le document d'inscription.

Malgré la crise sanitaire que nous traversons, nous allons de l'avant et continuons à mettre tout en oeuvre pour Villards-d'Héria.

Continuez à être prudent et prenez soin de vous.

L'équipe municipale.



Le conseil municipal s'est réuni le 14 avril dernier afin de voter les budgets 2021.

2020 a été l'année de la consolidation : déficit 2019 résorbé, lancement de quelques investissements (école, entretien des voiries, forêt....)

2021 sera marqué par le lancement de plusieurs projets :

- Travaux d'enfouissement des lignes électriques
 - Fibre
- Travaux de voiries (Chemin de la Pelesse, Chemin des Peupliers...)
 - Acquisition parcelles boisées
 - Acquisition Bâtiment ancienne Poste

C'est donc un budget prévisionnel d'investissements de 680 000€ qui a été voté.

La commune a obtenu à ce jour 217 000€ de subventions .

Les investissements lourds (Enfouissement , acquisition Bâtiment de la Poste) seront financés par des emprunts bancaires.

Vous trouverez le détail des budgets dans le compte rendu du conseil municipal du 14 avril.

Opérations en cours

E-LUM

Le conseil municipal a validé l'adhésion au service ELUM du SIEDEC qui est en vigueur depuis le 31 mars 2021 sur la commune. Ce service permet de mettre en oeuvre des moyens mutualisés afin d'améliorer les installations d'éclairage public. Une maintenance préventive est réalisée dès la prise en charge sur les lampes (contrôle et nettoyage des luminaires, remplacement des lampes en fin de vie, recensement et informatisation du parc) L'ensemble des supports d'éclairage, ainsi que les armoires sont identifiés. Sur les coffrets d'éclairage, outre la maintenance, des mesures de puissance sont effectuées.

En cas de panne, et suivant la gravité ou le risque de l'évènement, les délais d'intervention sont garantis entre 4 heures et 15 jours.

Vous pouvez donc signaler en Mairie tout problème en précisant le numéro d'identifiant inscrit sur le lampadaire ou sur le coffret.



Dans un rapport annuel, un bilan de la consommation sera réalisé afin d'adapter les contrats et de mettre en place les remplacements des anciennes lampes Sodium en lampe LED. L'ensemble de ces évolutions permettront d'optimiser les couts pour la commune, d'avoir une empreinte environnementale et nocturne plus faible et un parc de meilleure qualité

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Les travaux sont en cours sur la rue du Petit Villard pour enfouir l'ensemble des réseaux aériens (Electricité, éclairage public et téléphone) afin d'améliorer la sécurité et la qualité du réseau et de réduire la pollution visuelle. L'éclairage public sera équipé de LED pour réduire la consommation.



CHANTIER PARTICIPATIF

Nous avons le souhait de lancer des chantiers participatifs pour la rénovation du petit patrimoine.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre premier chantier participatif :

La restauration du lavoir , Vie de l'auge au Grand Villard.

Ce dernier faisait l'objet d'un arrêté de "Mise en péril" depuis le 03 février 2005. Les élus avaient procédé à sa sécurisation dans un premier temps, aujourd'hui nous faisons appel aux bénévoles désireux de s'investir dans ce chantier.



Le chantier devrait débuter cet été, en fonction de la météo et des mesures sanitaires, et sera encadré par nos 4 conseillers retraités.

Nous avons besoin de toutes les compétences : traitement du bois, détuilage, démontage de la charpente, zinguerie, nettoyage, maçonnerie....

Vous pouvez vous inscrire via le formulaire joint à ce bulletin.

Au plaisir de se retrouver sur le chantier

Conformément au code rural, une opération de gestion des chats libres va être organisée sur la commune, à l'automne.

A cette occasion, la réglementation concernant la divagation et l'identification des animaux sera strictement appliquée.

Ainsi, lors des opérations de capture, tout chat non identifié sera conduit chez un vétérinaire partenaire en vu de sa stérilisation et son identification. Il sera alors confié à une association pour adoption. Les chats en situation de divagation seront remis à une fourrière.

Pour éviter tout désagrément avec vos animaux domestiques, nous vous rappelons que leur identification est obligatoire et que les situations de divagation des chiens et chats (animaux éloignés du domicile de leur maître sans surveillance immédiate) sont interdites. Cette opération aura pour but la maîtrise des populations de chats libres, dont la pullulation nuit à la salubrité publique.

Nous comptons donc sur la vigilance des propriétaires afin de garantir l'identification et la maîtrise de leur animaux.



OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte sur rendez-vous depuis le 23 février 2021.

2000 livres sont à votre disposition.

Les prochaines permanences auront lieu le 20 juillet et le 31 août.

N'hésitez pas à réserver via la boîte mail

bibliotheque@villardsdheria.fr

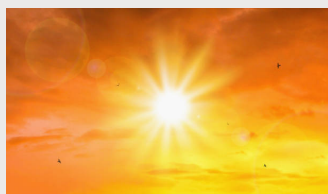


Plan canicule

Le jura a été placé en niveau crise par arrêté préfectoral.

La municipalité a ouvert un registre des personnes vulnérables ou isolées sur lequel chacun et chacune peut s'inscrire.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie et à compléter le formulaire joint à ce bulletin.



Tourisme



Vous souhaitez ouvrir une chambre d'hôtes ou un gîte, la première étape consiste à déclarer votre activité en mairie en remplissant le formulaire Cerfa N°14004*04 pour un gîte et Cerfa N°13566 pour une chambre d'hôtes.



RAPPEL

Les beaux jours arrivant nous vous rappelons les bonnes pratiques pour le respect de tous

Le **brûlage** des déchets ménagers et des déchets verts est interdit toute l'année, à l'air libre, sur pied tout comme dans un incinérateur individuel.

Les **travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- Les jours de semaine (lundi au samedi) de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
 - Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
- (arrêté préfectoral disponible sur www.villardsdheria.fr)

Rétrospective en image

L'Ecole a fait l'objet de toute notre attention, après la construction du préau par nos conseillers retraités aidés de bénévoles, les anciennes chaises ont laissé la place aux nouvelles, plus ergonomiques et faciles d'entretien.



Réhabilitation du terrain de boules



Remise en état du chemin des peupliers à Grand Chatel





Cérémonie du 8 mai

Avec plus de 100m3 déjà coupés depuis ce début d'année, les coupes sanitaires de résineux touchés par le scolyte vont se poursuivre dans la forêt communale



Déplacement du conteneur à verre de la chapelle au carrefour de Grand Chatel

opération broyage



Etat-Civil

Du 01 décembre 2020 au 31 mai 2021

Naissances

Yuruk Ediz né le 11 décembre 2020

Chloé Becuwe née le 15 mars 2021

Décès

William Fernandez le 14 février 2021

Alice Latour le 03 mars 2021

Thierry Burte le 20 mars 2021

Jacqueline Langlait épouse Noël le 14 mai
2021

Maryse Genoud Dit Duchêne épouse
Mercier le 02 juin 2021

AVIS A LA POPULATION

Nous mettons tout en oeuvre afin de répondre à vos demandes pour peu qu'elles soient clairement définies et signées.

Nous ne prenons pas en considération les lettres anonymes, toute lettre de cet acabit sera classée sans suite.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été

